



Département du VAR
Arrondissement de BRIGNOLES
Commune de BRAS
83149

Bras, le 10 avril 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE n° 2024-070

Le Maire de BRAS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

CONSIDERANT qu'il est d'intérêt public de réglementer le stationnement pour des travaux d'entretien de voirie sur le parking situé ancien chemin de Barjols.

ARRÊTE

Article 1 : Le stationnement sera interdit et considéré comme gênant (sous peine d'enlèvement de véhicules par la fourrière) sur le parking enherbé situé Ancien chemin de Barjols le jeudi 18 avril 2024 de 8h à 16h.

Article 2 : Des panneaux de signalisation réglementaires ainsi que des barrières seront installés pour permettre l'application du présent arrêté.

Article 3 : Monsieur le directeur General des Services et les agents Police Municipale sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- Monsieur le Lieutenant de la Brigade de Gendarmerie de Saint Maximin la Baume.

Le Maire,
Franck PERO

